

QUELLE GOUVERNANCE POUR LES INTERCOMMUNALITES XXL ?

Angers

Les mercredi 15 mars et jeudi 16 mars 2017

UFR droit, économie et gestion, Site Saint Serge Angers

Version 26 septembre 2016

I) Comité de pilotage :

- Floriane Boulay ou Claire Delpech de l'ADcF ;
- Jacques Fialaire ;
- Nicolas Kada ;
- Martine Long ;
- Marie Christine Steckel-Assouère ;
- Jean-Marc Legrand, Directeur de la délégation régionale du CNFPT (Pays de la Loire)
- Marion Leroux, Directrice de l'INSET
- Claire Delpech, club finances ADCF

II) Objectifs scientifiques :

Les évolutions institutionnelles en cours amènent à une recomposition de notre organisation territoriale sans précédent. La fusion de communes au travers de la création de communes nouvelles, la montée en puissance des métropoles et l'intégration de plus en plus poussée des différents échelons amènent à questionner les logiques de gouvernance territoriale. Les intercommunalités XXL sont définies dans ce paysage comme des intercommunalités qui regroupent au moins 50 communes et qui se caractérisent de ce fait par leur taille. Plus spécifiquement il s'agira, dans le cadre de ce colloque, de s'intéresser aux évolutions en cours qui amènent à des recompositions et à une nouvelle définition des enjeux. Si l'intercommunalité constitue aujourd'hui une réalité incontournable, la question de la taille de ces dernières amène à repenser les logiques de proximité et de gestion à la fois des services à la population, des ressources humaines et en termes de gouvernance.

Ces restructurations si elles sont faites dans un souci d'efficacité et de rationalisation posent cependant des questions à la fois sur l'organisation institutionnelle, les logiques de services à la population, les enjeux financiers et managériaux. Elles questionnent également la place de l'urbain et du rural ainsi que la légitimité démocratique et la place des outils de démocratie

participative. Les questions de gouvernance sont ainsi au cœur de la problématique avec les enjeux de proximité, d'organisation et de fonctionnement. Les structures intercommunales si elles sont une réalité, bénéficient cependant d'un statut juridique relativement faible au regard des enjeux démocratiques. La charte de l'autonomie locale les exclut, la Constitution de 1958 les mentionne de façon annexe. De la même façon le système de fléchage choisi pour l'élection des conseillers communautaires ne permet pas l'émergence d'une véritable assise auprès de la population. Dans ces conditions comment ces structures tentaculaires pourront-elles recréer une légitimité en interne ?

Quatre temps seront définis ainsi qu'une table ronde.

Un premier temps visera à donner un état des lieux et à poser la question de la taille des intercommunalités. Ce sera l'occasion d'introduire une perspective comparatiste.

Un deuxième temps concernera les enjeux de gouvernance avec les liens communes /intercommunalités, la place des communes dans ces structures recomposées et la question du citoyen.

Un troisième temps concernera les questions de légitimité d'action.

Les enjeux de solidarité, de mutualisation et de gestion des ressources financières et humaines feront l'objet d'un regard particulier.

La table ronde sera l'occasion de donner des illustrations concernant à la fois le fonctionnement des métropoles, de communautés d'agglomération et de communautés de communes.

L'intérêt de la manifestation, au-delà de la prise en compte littérale des intercommunalités XXL, est de réfléchir aux évolutions institutionnelles et aux nouveaux modes d'action générés.

Le Maine et Loire étant l'un des départements qui a connu les évolutions les plus caractéristiques, il est apparu intéressant que ces rencontres puissent se tenir à Angers. La manifestation fait l'objet d'un soutien de nombreux acteurs du territoire et des structures qui les représentent.

III) Partenariats

Université d'Angers

GRALE

AFDCL

CNFPT Délégation régionale des Pays de la Loire

INSET d'Angers

ADCF

Club Finances de l'ADCF

IFSA-ouest

Centre Jean Bodin, recherche juridique et politique (Angers)

Coordination nationale des conseils de développement

Ville d'Angers (Cocktail et visite du musée Jean Lurçat)

ALM (financement demandé)

AMF de Maine et Loire

ADIP (association droit des interventions publiques)

Association des directeurs généraux des communautés de France

Région (financement demandé)

Département (financement demandé)

IV) Publics visés : Agents en poste dans les collectivités, élus, universitaires, étudiants, doctorants, membre des conseils de développement, citoyens s'intéressant aux évolutions institutionnelles

V) Programme provisoire

MERCREDI 15 MARS 2017

14h – 14h30 Allocutions d'ouverture :

Christophe Daniel, *doyen de la faculté de droit, d'économie et de gestion d'Angers*

Jean Marc Legrand, *directeur régional du CNFPT, délégation des Pays de la Loire*

Présentation de la journée et des partenariats : Martine Long, *maître de conférences (HDR), université d'Angers*

PROPOS INTRODUCTIFS / ETAT DES LIEUX

Présidence de l'après-midi : Michel Verpeaux, professeur de droit public à L'université de Paris I, président de l'ADCL

14h30 -15h00 - L'intercommunalité aujourd'hui, bilan et enjeux, par Floriane Boulay, *responsable des affaires juridiques de l'AdCF*

15h00 – 15h20 - Existe-t-il une taille adéquate pour les intercommunalités ?, **Martine Long, maître de conférences (HDR), université d'Angers**

15h20 - 15h 40 - Perspectives comparatistes, **Alberto Lucarelli, professeur agrégé à l'université de Naples**

Questions : 15h40 -16h 00

Pause : 16h00 – 16h15

LES ENJEUX DE GOUVERNANCE

16h15- 16h35 – La gouvernance au sein des intercommunalités, **Damien Christiany, consultant, cabinet Christiany, conseil auprès des Intercommunalités**

16h35-16h55 - Revisiter les logiques de proximité dans les grosses intercommunalités : quelle place pour les communes, communes nouvelles, quel lien de proximité ? **Vincent Gaboriau, maître de conférences en droit public, université d'Angers**

Cocktail et visite Musée Jean Lurçat, musée de la tapisserie contemporaine

JEUDI 16 MARS 2017

Présidence de la matinée : Bertrand Faure, professeur de droit public à l'université de Nantes

LES ENJEUX DE LEGITIMITE

9H 00- 9H20 - Les intercommunalités XXL, quelle légitimité d'action ? , **par Florence Crouzatier-Durand maître de conférences (HDR), université de Toulouse1**

9H20-9h40 - La place des conseils de développement, **par Gabriel Vitre, secrétaire général, conseil de développement de Nantes métropole et Sandrine Castel-Biderre, coordinatrice du conseil de développement d'Angers Loire Métropole, Représentants de la coordination nationale des conseils de développement**

Questions : 9h40-10h00

- LES ENJEUX DE SOLIDARITE FINANCIÈRE ET MANAGERIALE -

10h00 – 10h20- La portée de la solidarité financière, **par Antoinette Hastings-Marchadier, professeur de droit public, université de Nantes (sous réserve)**

10h20 – 10h40 - Les Pactes fiscaux et financiers au service d'un nouveau modèle financier pour l'intercommunalité" par Claire Delpech, **responsable finances et fiscalité de l'AdCF**

Questions : 10h40-11h00

Pause : 11h00 -11h15

11h15 – 11h35- Les enjeux de la réforme de la dotation globale de fonctionnement pour les communautés XXL, **par Marie Christine Steckel-Assouère, maître de conférences (HDR), université de Limoges**

11h35-12h00- L'impact sur la gestion des ressources humaines, par un représentant de l'association des administrateurs (étude menée par l'association des DG des communautés de France), **M. Le Bras, délégué général de l'association des directeurs généraux des communautés de France**

PAUSE

- LES ENJEUX TERRITORIAUX / QUELQUES CAS D'APPLICATION

Présidence de l'après-midi : Florence Lérique, professeur à l'université Bordeaux Montaigne

14h 00-14h 20- La solidarité territoriale, Quel projet de territoire ? , **Roselyne Bienvenu, 1re vice-présidente de la Communauté urbaine d'ALM en charge de la coopération entre les territoires**

14h20-15h00- Métropole Nancy, **Nadine Dantonel-Cor, maître de conférences (HDR), université de Nancy, DGS Nancy**

15h00 – 15h30 -Métropole de Lyon, ????

Questions :15h30-15h45

15h45-16h05- La Cté d'agglomération du Pays Basque, EPCI unique pour tout le territoire Pays Basque, **Maylis Douence, maître de conférences, université de Pau et des Pays de l'Adour plus un DGS**

16h05-16h25- Cté de communes du Sud-Ouest Amiénois, **par Isabelle Muller-Quoy, maître de conférences (HDR), université de Picardie Jules Verne et élue à Champagne sur Oise**

16h25-16h45 - Cté d'agglomération des Mauges, **Hervé Rihal professeur de droit public, université d'Angers et Arnaud Guéry, DGS de la cté d'agglomération des Mauges**

Débats –discussion :16h45 -17h00

- Synthèse des travaux -

17h00- 17h30- Rapport de synthèse, **par Nicolas Kada, professeur de droit public à l'université de Grenoble Alpes, Co-directeur du GRALE**